



Le houx magique



Houx en panure rouge.

La Flandre ne se réduit pas au plat pays ou, par opposition, aux Monts de Flandre. Elle est parfois désignée, notamment dans la région de Wormhout, sous le qualificatif d'Houtland. Bizarrement, ce n'est

trouvé aujourd'hui au bord des chemins, mélangé avec de l'aubépine. Il sert principalement de décoration au moment des fêtes de fin d'année : le vert de ses feuilles et le rouge de ses fruits – non comestibles – se fondent parfaitement au décor de Noël.

Pour préserver cette ambiance magique, un petit tour... de magie Faire bouillir l'écorce intérieure de couleur verte pendant huit heures. Laisser reposer pendant 15 jours, puis l'écraser avant de la laver à l'eau.

ABRACADABRA et la substance obtenue est de la... glu, aux propriétés similaires au caoutchouc. Attention à qui voudrait jouer les apprentis sorciers, se huiler les mains avant toute manipulation !

pas à la présence de massifs forestiers que renvoie ce synonyme mais aux haies et aux arbres isolés plantés dans les prés qui quadrillaient autrefois le paysage agricole. L'une des essences d'arbres que l'on retrouve ponctuellement dans ces barrières végétales est le houx, cet arbuste qui peut mesurer de cinq à quinze mètres. Apprécié par les éleveurs de cochons, il avait la réputation d'être infranchissable, en raison de son bois dur et de ses feuilles aux angles pointus. De plus il demandait peu d'entretien. On le

Merle noir.



4

Houx.



5

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bailleul : Beffroi (03.28.43.81.00), Musée Benoît Depuydt (03.28.49.12.70), Maison de la Dentelle (03.28.41.25.72 / 03.28.43.81.00), visites des jardins du Conservatoire Botanique National en saison (03.29.49.00.83), visites de la ferme-brasserie Beck (03.28.49.03.90), visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.43.81.00) Eglise saint Vaast (03.28.50.33.55), Boules flamandes (03.28.42.21.91).

Boeschève : Visites du Moulin de l'Ingratitude ou « Ondankmeulen » (03.28.49.40.18), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

Eecke : Le jardin des Joëts (03.28.40.27.24).

Godewaersvelde : Site de l'Abbaye du Mont des Cats (boutique ouverte tsj sf le mardi, lundi matin 03.28.43.83.60). Musée de la vie frontalière (03.28.42.08.52). Boules flamandes (03.28.49.45.04)

Méteren : Promenades en attelages (06.88.99.50.44)

Neuf-Berquin : Musée de l'Abeille (03.28.42.83.08)

Saint-Jans-Cappel : La Flandre à dos d'ânes toute l'année sur RDV (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10).

Steenwerck : « Poterie du Vieux-Bac » (03.28.49.92.62), promenades en roulotte et circuit botanique en saison sur RDV (03.28.44.20.04), musée de la Vie Rurale (03.28.50.33.80), musée de la musique mécanique (03.28.49.13.13).

Manifestations annuelles

Bailleul : Carnaval le week-end de mardi gras (03.28.43.81.00). Bailleul fête Mélusine, week-end du 1er mai (03.28.43.81.00).

Berthen : Fête de l'attelage le 15 août (03.28.42.51.00).

Boeschève : Fête à l'ancienne en août (03.28.42.51.25).

Estaires : Cavalcade lundi de Pentecôte (03.28.42.95.60).

Godewaersvelde : Fête de la Plume en août, fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.42.50.06).

La Gorgue : Festival de l'Insolite en juin (03.28.48.86.05).

Nieppe : Salon du livre en octobre (03.28.44.20.04).

Saint-Jans-Cappel : Feux de la Saint-Jean en juin (03.28.50.38.50), fête des Moissons en août (03.28.41.25.29).

Steenwerck : Journée des métiers d'autrefois en mai, fête de cheval de trait en juin, journée des produits du terroir en août (03.28.44.20.04), fête de l'eau et fête des Chus (épouvantails remplis de pétards) en juin (03.28.49.94.78).

RDV Nature et Patrimoine : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible dans tous les Offices de Tourisme du Nord).

« **Retables de Flandre** » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur RDV (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme des Monts de Flandre : 03.28.43.81.00.

Office de Tourisme de la Vallée de la Lys - Steenwerck : 03.28.40.20.04.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
En 2010, retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord sur le site : www.rando-nord.fr
Pour des informations générales sur le tourisme : www.tourisme-nord.fr



à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 26

Sentier des 4 Fils Aymon Méteren, Berthen

(8 ou 10,5 km - 2 h 40 ou 2 h 45 à 3 h 30)



il était une fois les Monts de Flandre...



il était une fois les Monts de Flandre...



Etang des 4 Fils Aymon.

Randonnée Pédestre Sentier des 4 Fils Aymon : 8 ou 10,5 km
Durée : 2 h 40 ou 2 h 45 à 3 h 30
Départ : Méteren : les étangs des Fils Aymon, parking
Balisage vert
Cartes IGN : 2403 Ouest et 2404 Ouest

L'avis du randonneur :

Ce circuit au pied du Mont des Cats côtoie des vestiges du bocage flamand et des arbres traditionnels tels que le frêne, le saule ou le chêne. N'oubliez pas votre guide de botanique et amusez-vous à reconnaître les différents végétaux...

La meilleure période s'étale d'avril à octobre.



Bocage près de Méteren.

Faites une halte dans un « café rando »

Liste et infos sur : www.tourisme-nord.fr



Sentier des 4 Fils Aymon

(8 ou 10,5 km - 2 h 40 ou 2 h 45 à 3 h 30)

Départ : Méteren : les étangs des Fils Aymon, parking.

Les 4 Fils Aymon se réfèrent à une légende remontant au IX^e s. Ils étaient les fils du Duc Aymes, un vassal de Charlemagne et durent fuir le duché suite aux heurts incessants qu'ils provoquaient avec le Roi.

1 Ces étangs artificiels sont appréciés des pêcheurs et des promeneurs. En quittant les étangs, partez à gauche puis suivez la première route à droite, le chemin du Vierayms à la Fontaine – une haie borde l'itinéraire (saules taillés en têtards, aulnes, peupliers, aubépines). A la fourche suivante, montez en face. Après 500 m, descendez à gauche.

2 Continuez tout droit – prudence dans la descente. Suivez la route à gauche puis grimpez à droite la Note Boone Cappelstraete. Laissez sur votre gauche la Dweerstraete.

3 Continuez en face puis empruntez à droite sur 100 m la rue du Noyer ; grimpez à gauche le chemin toujours à flanc sud du mont des Cats.

A la route, cheminez à gauche sur 30 m puis entamez à gauche la descente du retour. Longez une haie composée d'aubépines, de noisetiers, de chênes, de charmes et de houx. Vous longez ainsi le vallon de la Méteren becque – ruisseau – sur votre droite. A la route, descendez à gauche. Descendez à droite le vallon de la Méteren becque. L'itinéraire se fait chemin herbeux et longe un bois. En bas, prenez à droite. Au stop, suivez en face la Dweerstraete. Après 700 m, bifurquez à gauche sur la Rouckeloosillestraete.

4 Au niveau de la chapelle Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, prenez à droite la rue de la Besace et, par cette petite route, retrouvez les étangs des 4 Fils Aymon.

CIRCUIT COURT 8 km

A l'étape **3** descendez à gauche.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

A

B

C

D

E

F

G

1

2

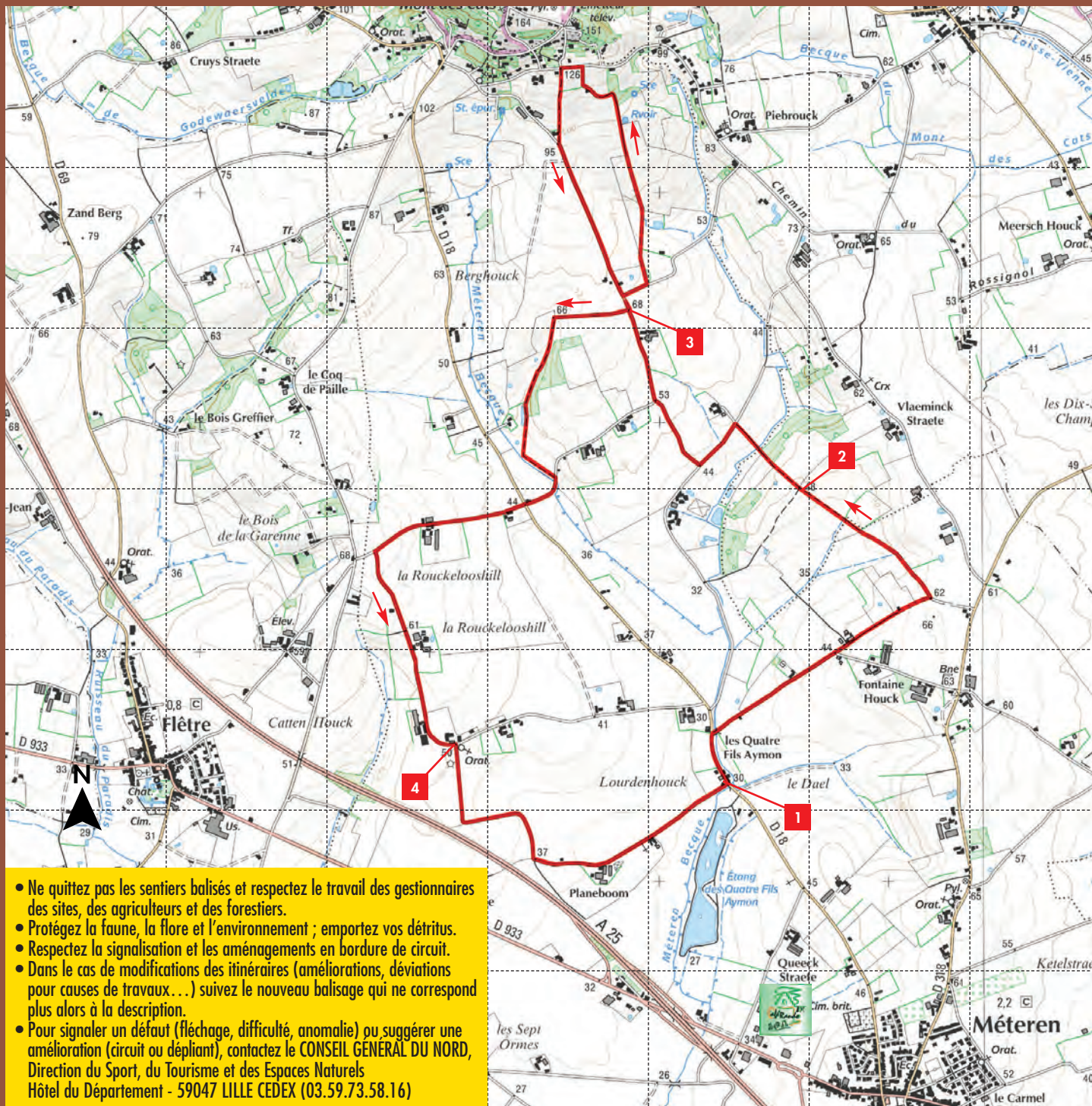
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GENERAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)

